

Collectivités nos publications récentes

A l'occasion des Assises de l'énergie 2023, voici une sélection de publications proposées par l'ADEME. Pour retrouver plus de références, vous pouvez consulter la [Librairie ADEME](#). En tapant vos mots-clés ou en cherchant par thématique, vous aurez accès à de nombreux autres documents de référence.

BÂTIMENT

[S'inspirer du vivant pour la transition écologique des bâtiments](#)

Comment mettre en oeuvre le biomimétisme dans vos projets
2022/09 - 36 P - 011920

La démarche du biomimétisme facilite une réintégration du vivant comme un modèle pour guider les choix architecturaux, énergétiques et techniques, dans un objectif de transition écologique et d'impacts positifs pour les écosystèmes. Ce guide illustre par des réalisations construites bio-inspirées une sélection de problématiques techniques, écologiques et énergétiques du bâtiment, résolues par la démarche du biomimétisme: réduire la consommation d'énergie primaire, le confort d'été, rénover l'existant, optimiser les consommations d'eau, alléger les structures, régénérer les services écosystémiques.

Il vous donne également des premières clés et ressources concrètes pour vous former et intégrer cette nouvelle approche de conception architecturale et urbaine dans vos projets.



[Réussir le pari de la rénovation énergétique](#)

Rapport de la plateforme d'experts pour la rénovation énergétique des logements en France
2022/05 - 58 P

Malgré son abord consensuel, la politique de rénovation énergétique des logements française ne parvient pas à atteindre ses objectifs. Quels sont les blocages sous-jacents et comment les dépasser ? Ce rapport propose un diagnostic partagé des politiques existantes, une analyse des barrières et des défis, ainsi que des pistes d'action (plutôt que de mettre en avant un instrument politique en particulier, ces recommandations visent à définir des principes stratégiques pour guider l'action publique en faveur d'une politique de rénovation énergétique ambitieuse et à proposer une « checklist » de critères clés pour évaluer la pertinence de nouveaux dispositifs politiques). Ce rapport s'adresse à tout acteur (décideur, expert, chercheur...) qui souhaite mieux comprendre les blocages actuels des politiques de rénovation énergétique et disposer de recommandations pour renforcer ces politiques.



[Financer la rénovation énergétique performante des logements](#)

Propositions d'orientation des politiques publiques (2022-2027) pour un parc «BBC rénovation» ou équivalent en 2050
2022/10 - 17 P + 180 P

Dans un contexte de dérèglement climatique et de hausse des prix de l'énergie qui incitent les pouvoirs publics à agir vite, la dynamique de forte montée en puissance à court terme de la rénovation énergétique performante est essentielle.

Ce rapport propose des orientations de politiques publiques pour le financement de la rénovation performante des logements français, dans la perspective d'un parc BBC rénovation ou équivalent (classes A ou B du DPE) en 2050, en ciblant prioritairement la période 2022-2027.

Les orientations sont le fruit d'un travail réunissant à la fois une expérience de terrain et une expertise pluridisciplinaire; elles se basent sur une analyse partagée des enjeux liés au financement de la rénovation énergétique des logements et de dispositifs de financement inspirants.

Les orientations s'inscrivent dans une approche systémique, qui se traduit par des actions simultanées sur plusieurs dimensions en interaction : financement des travaux, structuration de l'offre des professionnels, accompagnement des maîtres d'ouvrage, suivi qualité des rénovations.

12 propositions prioritaires structurantes spécifiques à une catégorie de logements (individuels, collectifs et sociaux), 5 propositions prioritaires transverses à ces 3 parcs, ainsi que des mesures complémentaires sont formulées pour la France métropolitaine, et des recommandations établies spécifiquement pour les Outre-Mer.



[Réenchanter le pavillonnaire urbain des années 1950-1970](#)

2022/09 - 16 P + 204 P

Le projet de recherche « Réenchanter le pavillonnaire urbain des années 1950-1970 » explore un habitat des années 1950 à 1970 qui vit aujourd'hui une grande transition démographique. En effet, des familles rachètent ces maisons en ville, bien souvent « restées dans leur jus », et les transforment en profondeur. La recherche creuse deux dimensions :

Comment les acquéreurs transforment-ils ces maisons de l'entre-deux, dans ces quartiers ni au centre ni en périphérie, ni en ville ni à la campagne ?

Quels sont les ressorts de la désirabilité de ces maisons ?

Les transformations de ce pavillonnaire urbain participent-elles à rendre ces maisons plus écologiques ?

Joquent-elles un rôle dans la transition écologique et énergétique ?



Coconstruire les conditions d'une transition écologique créatrice d'emplois

Feuille de route pour l'emploi, période 2021-2023

2021/11 - 6 P - 011620

Des études de l'ADEME, tant sur le territoire national qu'en région, montrent que plusieurs secteurs d'activités profitent des dynamiques de la transition énergétique, avec un potentiel de création d'emplois souvent non délocalisables.

Cependant certains secteurs vont perdre des emplois, verront une baisse de production et devront se transformer. Ces mutations auront des impacts différenciés en fonction des contextes locaux.

Au-delà de la quantification et de l'analyse de ces mutations, l'ADEME souhaite aujourd'hui les accompagner activement. Avec cette feuille de route elle se donne les moyens d'intensifier le travail engagé avec d'autres pour faciliter le dialogue entre acteurs de l'emploi et acteurs de la transition écologique.

L'enjeu est de s'entraider avec les acteurs de l'emploi pour qu'ils puissent mieux accompagner les mutations de l'emploi et mieux prévenir les pénuries de compétences, deux activités non seulement souhaitables pour l'économie mais surtout également indispensables pour l'atteinte de nos objectifs environnementaux.



Développer l'emploi et la rénovation énergétique des logements avec le Support aux Dialogues Prospectifs (SDP)

2021/11 - 44 P - 011610

La rénovation énergétique des logements est un enjeu majeur pour la transition écologique, qui doit permettre à la fois de réduire la facture énergétique des ménages, d'améliorer leur bien-être au quotidien et de limiter notre consommation d'énergies fossiles coûteuses et importées.

Le Support aux Dialogues prospectifs (SDP), à la fois outil et méthode, permet de partager une vision claire des enjeux et des perspectives de la rénovation énergétique des logements sur le territoire, de réaliser une analyse fine des besoins en emplois et en compétences pour répondre aux demandes de ces marchés, et d'impulser une dynamique territoriale pour la construction et la mise en œuvre d'un plan d'actions d'une durée de trois ans.

Testé pour la première fois avec les acteurs du pays du Cambrésis mobilisés par la maison de l'emploi de Cambrai (Cambrésis Emploi) avec l'appui de l'Agence de la transition écologique (ADEME), d'Alliance Villes Emploi et de la Cellule économique régionale de la construction (CERC) Hauts-de-France, le SDP a démontré sa pertinence pour aider à coconstruire une stratégie locale de mobilisation pour la transition énergétique.

Ce guide, écrit pour faciliter l'essaimage du SDP, s'adresse en premier lieu à des acteurs locaux qui souhaiteraient s'engager dans la démarche et se demandent comment y parvenir.



Sociologie de la décision de rénovation énergétique des communes

Enquête exploratoire sur les bâtiments publics des petites et moyennes communes

2021/11 - 19 P + 113 P + 27 P + 38 P

Cette étude sociologique analyse la prise de décision de rénovation énergétique des bâtiments publics dans les petites et moyennes communes. Elle se base sur 37 entretiens, permettant de croiser les points de vue (élus, agents des communes, accompagnants) sur un échantillon varié de neuf communes ayant conduit des opérations de rénovation, ainsi qu'une douzaine d'entretiens exploratoires. L'étude analyse la décision à trois échelles d'observation, et propose de nombreuses pistes d'action qui feront l'objet d'un traitement ultérieur.

À l'échelle des communes, l'étude caractérise leur rapport à la rénovation énergétique, et les différentes d'attitudes et discours rencontrés. Elle retrace le parcours des communes et les jeux d'acteurs internes à la commune qui favorisent ou freinent la décision. Enfin, elle replace la décision énergétique performante de rénovation dans l'ensemble des arbitrages de la commune.

À l'échelle des opérations, l'étude traite les quatre dimensions qui permettent la fixation et le maintien d'un objectif élevé de performance énergétique : le choix du bâtiment à rénover, l'obtention d'un bon financement, des modalités favorables de conduite d'opération, et enfin une attention à l'après-rénovation permettant d'engager un cercle vertueux.

À l'échelle des politiques publiques, l'étude s'intéresse d'une part à l'appropriation des différents modèles d'ingénierie externe qui soutiennent les décisions des communes en matière de rénovation. D'autre part, elle traite de la réception des instruments nationaux d'incitation en termes de communication, de réglementation, et de subventions.



Méthode Quartier Énergie Carbone

Description et implémentation de la méthode

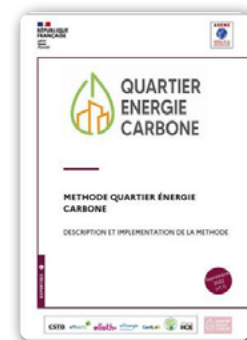
2022/09 - 147 P

La méthode Quartier Énergie Carbone a pour objectif l'évaluation quantitative et prédictive de la performance carbone et énergétique d'un quartier (ou d'un projet d'aménagement) selon les règles de l'analyse de cycle de vie (ACV) à partir d'un programme, d'un contexte (local et national) et d'une liste de stratégies urbaines et de leviers actionnés ou non par les acteurs du projet.

Cette méthode est conçue pour être mobilisée dans les phases amont de conception du projet. Plus spécifiquement, en accompagnant l'aménageur et ses partenaires dans les phases d'élaboration du programme avec les collectivités et les propriétaires, en passant par la rédaction des fiches de lots destinées aux promoteurs et constructeurs jusqu'au suivi des choix effectivement mis en œuvre lors du chantier.

La démarche est adaptée pour des quartiers totalement neufs ou incluant un tissu existant. Plus qu'une simple méthode comptable, l'ambition de la méthode Énergie Carbone est de servir d'outil d'aide à la décision adapté à chaque phase du projet de conception (données d'entrées disponibles et choix à arrêter). Dans ce but, elle cherchera à mettre en évidence à chaque phase les enjeux clés et leviers les plus performants pour le projet considéré afin de servir autant de méthode d'évaluation que de guide à la conception.

La méthode est accompagnée d'un document Excel rassemblant les données, valeurs types, enrichisseurs, base de données et conventions permettant à tout à chacun de réaliser le calcul (ou de comprendre les hypothèses utilisées).



État des lieux et étude prospective sur les impacts du changement climatique pour le bâtiment aux horizons 2050 et 2100

Se préparer, s'organiser et agir collectivement

2022/10 - 208 P + 29 P

Dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, les réglementations encourageant la mise en œuvre de mesures d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur du bâtiment et de la construction sont déjà nombreuses. Cependant, le sixième rapport du GIEC est formel : les conséquences du changement climatique sont avérées sur l'ensemble de la planète et s'accroissent. De plus, si les actions d'atténuation doivent être poursuivies, l'adaptation est à présent une nécessité.

Le terrain d'étude de ce projet concerne la France métropolitaine et les territoires d'Outre-mer et intègre un benchmark des politiques publiques d'adaptation de quatre pays.

En raison de la disparité des contextes, on observe, au niveau local, des impacts différents qui nécessitent des réponses variées. L'enjeu est de mobiliser les leviers adéquats afin d'encourager ce processus et de lancer la coopération entre les différents acteurs du secteur pour engager une démarche d'adaptation systémique des bâtiments. C'est en ce sens qu'a été rédigée la nouvelle stratégie de l'Union Européenne relative au changement climatique « Bâtir une Europe résiliente », présentée par la Commission européenne le 24 février 2021. Celle-ci vise le passage à l'action en matière d'adaptation : améliorer les connaissances sur les solutions d'adaptation, en renforcer la planification et le déploiement et améliorer la résilience face au changement climatique à l'échelle européenne.

L'un des objectifs concerne la réduction des risques climatiques et la résistance des bâtiments aux impacts du changement climatique. Il s'agira d'intégrer la question de la résilience climatique aux normes de construction et de rénovation des bâtiments et des infrastructures critiques.

Voici tout l'objet de cette étude qui se détaille en plusieurs parties :

- Premièrement, les impacts actuels et futurs du changement climatique sur les bâtiments et leurs occupants. Cette partie étudie l'évolution des aléas climatiques et les croise avec la vulnérabilité propre à chaque grande typologie de bâtiment pour en déduire les impacts potentiels techniques, économiques et sanitaires qui résulteront de la survenue plus fréquente et plus violente de ces aléas.
- Ensuite, il s'agit d'étudier les solutions à mettre en place afin de s'adapter aux conséquences du changement climatique, notamment en s'inspirant des exemples étrangers et en étudiant les savoir-faire français qui pourraient être diffusés à l'international.
- Et enfin, la troisième partie analyse de quels éléments l'ADEME pourrait se doter pour une feuille de route, afin de lever les verrous de l'adaptation et de contribuer à accélérer le déploiement des solutions identifiées.

Une base de données et des cartographies de vulnérabilité des différentes typologies de bâtiments aux risques climatiques pour la France métropolitaine et Outre-mer ont été élaborées. Toutes les régions françaises seront touchées par un ou plusieurs aléas climatiques. Les mesures d'adaptation relèvent de 3 stratégies différentes : incrémentale (maintien de l'intégrité du système), systémique (gestion différente du risque), transformative (changement des caractéristiques fondamentales des systèmes naturels et humains en réponse aux impacts particulièrement élevés du changement climatique).

De nombreux acteurs et initiatives (en France et à l'international) ont été recensés dans cette étude et permettent à l'ADEME, aux collectivités et aux acteurs du secteur de s'inspirer de ces pratiques (norme RESET, UKCIP, Risk Footprint, Climate Just, Insuresilience etc.).

Ressortent des ateliers organisés et des propositions de la feuille de route notamment le fait d'intégrer les enjeux d'adaptation et de les mettre en avant dans les PLU et autres documents d'urbanisme, de les intégrer de manière systématique dans les obligations et les programmes de rénovations énergétiques et conditionner les subventions publiques à l'intégration de l'adaptation, de favoriser l'approche en coût global intégrant les coûts de l'adaptation et ceux de la non-adaptation et de demander aux assureurs d'être les relais des bonnes pratiques en matière d'adaptation. L'adaptation au changement climatique doit également faire l'objet d'une communication récurrente et périodique avec des acteurs du secteur, des particuliers et des collectivités territoriales notamment.

Un temps laissé de côté en faveur de l'atténuation, l'adaptation doit prendre toute sa place dans les politiques publiques.

Version anglaise :

[State of the art and prospective study on the impacts of climate change on buildings by 2050 and 2100](#)

Get prepared, organized and act collectively...

2022/06 - 10 P

Étude comparative internationale sur l'auto-rénovation

2022/07 - 15 P + 47 P + 46 P + 18 P + 2 P

L'auto-rénovation est un levier crucial pour atteindre les objectifs ambitieux de rénovation énergétique. Mais dans quel cadre et à quelles conditions ?

Dans un contexte où la tension sur l'offre professionnelle dans le secteur de la rénovation est très forte, cette étude comparative internationale vise à fournir un panorama des meilleures pratiques, outils et politiques relatifs à l'auto-rénovation au sens large, dans la double optique de massification de la rénovation énergétique des logements et de garantie de la qualité des travaux.

Elle permet de tirer des enseignements sur l'ampleur de ce phénomène dans les autres pays d'Europe ; les opportunités et les freins rencontrés par les différentes formes d'auto-rénovation ; les risques à anticiper ; et enfin le cadre réglementaire, assurantiel et juridique qu'il convient de mettre en place pour développer l'auto-rénovation, et en particulier l'auto-rénovation accompagnée.



INUIT - Innovation pour la nuit

Etude de faisabilité d'écoconception d'un système d'éclairage public LED
2022/09 - 88 P

Le projet INUIT (Innovation pour la NUIT) est une étude de faisabilité d'éco-conception d'un système d'éclairage LED utilisé pour assurer un service d'éclairage public. Il s'agit plus spécifiquement de travailler sur les principaux composants d'un luminaire : le module LED, l'alimentation, l'optique et d'éventuels capteurs permettant d'ajuster l'usage du produit. Aujourd'hui, de nombreuses combinaisons de ces éléments proposées par les constructeurs ont des implications techniques, énergétiques, environnementales et d'usages. Avec INUIT, l'objectif est d'identifier les points critiques (techniques, environnementaux, sociaux) de l'éclairage LED afin de maximiser le rendement, diminuer la consommation énergétique et de ressources, éclairer juste et éviter les nuisances. Il s'agit donc surtout de travailler sur les impacts de l'ensemble du cycle de vie en réussissant à engager l'ensemble des acteurs (fabricants, concepteurs lumières, opérateurs) dans le cadre d'un projet à suivre.



CHANGEMENT CLIMATIQUE

Programme Territoire Engagé Transition Ecologique

2022/11 - 19 P - 012029

Le Programme Territoire Engagé Transition Ecologique est une démarche de planification et un programme d'actions pour définir, mettre en œuvre et piloter le projet de transition écologique des collectivités territoriales. Le programme propose une offre socle comprenant deux référentiels d'actions Climat - Air - Énergie et Économie Circulaire et des services sur-mesure comprenant la mise en réseau, la formation, un accompagnement personnalisé, un soutien financier et une reconnaissance grâce à une labellisation. Retrouvez le détail de l'offre et les bénéfices du programme dans ce document de synthèse. Pour en savoir plus sur le programme, consultez le [site dédié au programme Territoire Engagé](#).



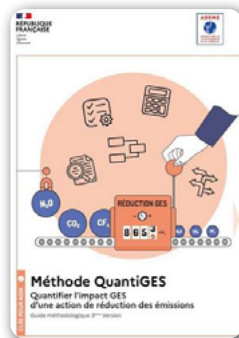
Méthode QuantiGES

Quantifier l'impact GES d'une action de réduction des émissions - V3. 2022
2022/01 - 100 P - 011549

Que ce soit les PCAET ou les BEGES, ces démarches reposent sur des plans d'actions de réduction des émissions de GES, inscrits dans une logique d'évaluation quantifiée.

De ce fait, l'ademe propose ici une méthode pour la quantification de l'impact GES d'une action de réduction des émissions ou d'atténuation.

Il s'agit d'une démarche pratique par étape qui aide l'utilisateur à caractériser l'action visée, à établir l'arbre des conséquences de l'action, puis à poser et réaliser les calculs permettant la quantification.



BIOLOREC : Approvisionnement bio et local dans la restauration scolaire

2021/12 - 114 P 6 P

Le projet de recherche BIOLOREC visait à identifier les conditions qui facilitent ou, au contraire, ralentissent l'introduction de produits bios et/ou locaux dans les menus servis en restauration collective scolaire, ainsi que d'autres changements des aliments ou des menus utilisés dans la restauration collective. Pour cela, le projet BIOLOREC mobilise plusieurs méthodes – qualitatives, quantitatives, participatives – afin d'évaluer le rôle des différents acteurs dans leurs territoires dans la mise en œuvre de la loi EGALIM.

Les résultats du projet sont à retrouver dans :

- Une note de recommandations pour l'action publique
- Le rapport complet
- Ses annexes



Intégration de la qualité de l'air dans les PCAET

PLAN'AIR, Retours d'expérience, évaluation sur 30 territoires et recommandations

2022/01 - 27 P + 73 P

Atmo France et les Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) ont souhaité porter, avec le soutien de l'ADEME, le projet PLAN'AIR afin d'aider les collectivités territoriales dans leurs actions pour un air plus sain. S'appuyant sur une enquête menée dans 30 territoires, l'objectif visait à dresser un premier bilan de la prise en compte par les élus et les parties prenantes de la thématique « qualité de l'air » dans les plans climat-air-énergie territorial (PCAET). Cette étude identifie des facteurs de succès ainsi que des freins à cette prise en compte de la qualité de l'air dans les PCAET. Elle met également en avant des démarches exemplaires et actions opérationnelles portées par certaines collectivités.



Accompagnement du secteur touristique à l'adaptation au changement climatique en Hauts-de-France

Présentation des 7 secteurs étudiés

2022/05 - 4 P + 4 P + 4 P + 4 P + 4 P + 4 P + 4 P - 011765

Le tourisme est considéré comme un secteur économique extrêmement vulnérable face au changement climatique.

Sept sites ont été choisis pour être accompagnés dans une approche d'adaptation au changement climatique : le PNR Baie de Somme Picardie Maritime, le parc du Marquenterre, la station nautique des Villes Sœurs, les marais de Long et Longpré, la commune de Gerberoy, le parc d'Olhain et le parc Astérix. Cet accompagnement incluait la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité au changement climatique et la définition d'un plan d'action d'adaptation.

L'accompagnement réalisé a permis à ces sept sites touristiques des Hauts-de-France d'amorcer une prise en compte des conséquences du changement climatique dans leurs activités en vue d'en réduire les impacts. La nécessité du passage à l'action s'est concrétisée par une analyse simplifiée des coûts et bénéfices de l'action et de l'inaction.



Comment s'adapter au changement climatique ?

Bonnes pratiques et recommandations aux élus locaux

2022/05 - 40 P - 011868

Vagues de chaleur, inondations, sécheresses... la France et l'Île-de-France sont loin d'être épargnées par le changement climatique ; et si la responsabilité des activités humaines ne fait plus débat, l'intensification sans précédent des impacts oblige la mise en place rapide de politiques ambitieuses. Au niveau local, pour aider les élus franciliens à s'emparer des questions d'adaptation au changement climatique, l'Agence régionale énergie climat (AREC), département énergie climat de l'Institut Paris Région, la Direction régionale Île-de-France de l'ADEME et l'Association des Maires d'Île-de-France (AMIF) ont élaboré ce recueil de recommandations et de bonnes pratiques avec un groupe d'élus volontaires.

Cette co-construction a permis de mieux répondre aux besoins concrets en tenant compte des réalités locales, en mettant en valeur les retours d'expériences et les conseils de ceux qui sont au contact quotidien des administrés et qui doivent trouver des solutions concrètes de terrain. Ce recueil vise donc à éclairer, à aider les élus à dessiner leur propre politique sur le chemin de l'adaptation au changement climatique.

Il se structure en trois parties, constituant chacune une étape majeure, visant à accompagner l' élu local dans sa démarche.

- 1- La première étape consiste à mieux comprendre ce qu'est l'adaptation au changement climatique, pourquoi agir et comment : être bien informé et formé est indispensable pour convaincre.
- 2- La deuxième étape consiste à mettre en place un processus de mobilisation en interne, au sein des services et auprès des élus de la collectivité, mais également avec les habitants et différents acteurs du territoire.
- 3- Enfin, agir pour adapter son territoire au changement climatique nécessite d'avoir quelques points de repère en termes de méthode, mais également de disposer d'exemples concrets d'actions d'adaptation au changement climatique.



CONSOMMER AUTREMENT

Système alimentaire de Nouvelle-Aquitaine, de sa durabilité et de sa résilience

De quoi dispose la région Nouvelle-Aquitaine en matière d'agriculture et d'alimentation ? Le système alimentaire de Nouvelle-Aquitaine est-il durable ? Et résilient ?

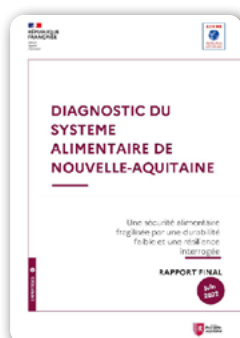
2022/09 - 122 P

C'est pour répondre à l'ensemble de ces questions que le programme Serealina s'est associé avec l'Ademe pour réaliser un diagnostic du système alimentaire de la région Nouvelle-Aquitaine.

La situation agricole et alimentaire en Nouvelle-Aquitaine présente des potentiels mais aussi des fragilités. Il s'avère que la sécurité alimentaire n'est pas aussi idyllique que ce qui est souvent décrit. La disponibilité est importante mais questionnable, l'accès à l'alimentation est incertain et inégal, tandis que l'utilisation est questionnée par des problèmes de santé.

Le diagnostic constate également que la durabilité est faible à tout point de vue (environnemental, social et économique) tandis que la résilience est interrogée notamment par plusieurs vulnérabilités.

En bref, cette analyse de la situation de la Nouvelle-Aquitaine au regard des quatre piliers de la sécurité alimentaire (disponibilité, accès, utilisation et stabilité) atteste finalement du fait que la région est questionnée sur sa sécurité alimentaire, dont de surcroît la durabilité et la résilience ne semblent pas assurées.



Diagnostic de la durabilité et de la résilience alimentaire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

2022/10 - 16 P - 011947

Cette édition « Clés pour agir » du diagnostic du système alimentaire en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (2022) reprend de manière synthétique et visuelle l'étude ADEME relative.

Cette étude constitue une ressource pour les démarches territoriales (PAT ou autres) engagées au sein de la région, afin de leur permettre de s'inscrire dans une analyse plus globale et régionale des enjeux et potentialités du système alimentaire.



[Diagnostic du système alimentaire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de sa durabilité et de sa résilience](#)

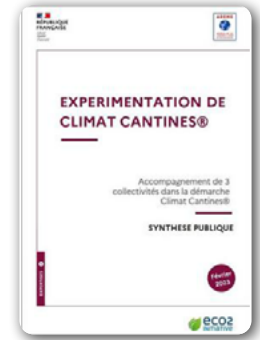
Synthèse des principaux résultats
 2022/02 - 18 P

Souhaitant amplifier son appui auprès des dynamiques territoriales en faveur de la transition agricole et alimentaire, l'ADEME a engagé une démarche de diagnostic du système alimentaire en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce travail de diagnostic vise à mieux orienter les politiques d'accompagnement des démarches territoriales autour de l'agriculture, des filières agro-alimentaires et de l'alimentation. Il comprend notamment un volet prospectif - co-construit avec les partenaires régionaux de deux scénarios d'évolution du système alimentaire - destiné à enrichir les travaux prospectifs conduits à l'échelle nationale par l'ADEME et ses partenaires. Cette étude pourra constituer une ressource précieuse pour les démarches territoriales (PAT ou autres) engagées au sein de la région, afin de leur permettre de s'inscrire dans une analyse plus globale et régionale des enjeux et potentialités du système alimentaire. Une étude similaire a été conduite en région Hauts de France en 2021.



[Expérimentation de climat cantine®](#)
Accompagnement de 3 collectivités dans la démarche Climat Cantines®
 2023/02 - 13 P

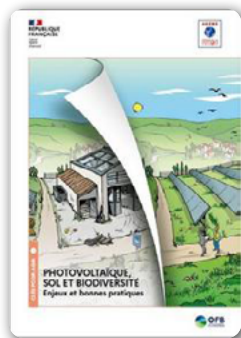
La méthodologie Climat Cantines® développée par Eco2 Initiative est destinée à accompagner les collectivités en charge de la restauration scolaire vers une cantine plus durable et plus bas carbone. La démarche a la particularité d'intégrer la dimension bas carbone au cœur de la réflexion, en proposant notamment un outil de conception des plans de menus qui inclut la mesure automatisée de l'indicateur carbone. L'ADEME a accompagné sur une durée de 18 mois l'expérimentation de cette démarche auprès de 3 collectivités: la Ville de Nanterre, la commune de Cilaos à la Réunion, et le groupement de trois communes de la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences (Jarny, Valleroy et Val de Briey). Cette synthèse présente les résultats de cette expérimentation ainsi que les perspectives de déploiement de Climat Cantines®.



ENERGIES RENOUVELABLES, RÉSEAUX ET STOCKAGE

[Photovoltaïque, sol et biodiversité : enjeux et bonnes pratiques](#)
 2023/03 - 40 P - 011867

Le déploiement des énergies renouvelables est l'un des moyens majeurs d'atteindre la neutralité carbone et de réduire notre dépendance énergétique. Le solaire photovoltaïque, en particulier, est appelé à jouer un rôle majeur dans la transition en cours. Lorsqu'elles sont implantées dans des milieux naturels, les centrales photovoltaïques peuvent avoir des incidences négatives significatives sur les sols et la biodiversité. Ces incidences et les moyens de les éviter (E), de les réduire (R) ou à défaut de les compenser (C) sont de mieux en mieux connus, et peuvent d'ores et déjà être pris en compte lors de la planification, de la conception, puis de l'exploitation de ces centrales. Fruit d'un partenariat entre l'ADEME et l'OFB, ce document dresse un état des connaissances des incidences et propose des solutions visant à y remédier. Des retours d'expérience illustrent leur mise en œuvre concrète à l'échelle de différents projets, sans en occulter les difficultés. Réalisé avec la contribution d'acteurs concernés par le développement de ces projets (Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires ; DREAL ; CEREMA ; Syndicats professionnels SER et Enerplan ; ONG en charge de la protection de l'environnement, dont LPO, FNE, Comité français de l'UICN ; Muséum national d'Histoire naturelle), il ambitionne de fournir une base commune et partagée des enjeux d'écoconception des centrales solaires photovoltaïques. Il sera complété à partir de 2023 de guides techniques à destination des professionnels, dont le premier concernera les modalités d'installation des clôtures des parcs.



[Les Générateurs](#)
Ensemble, réussissons la Transition Énergétique
 2022/07 - 4 P - 011913

La France s'est lancée un défi ambitieux et se mobilise pour le relever : la neutralité carbone sur l'ensemble de ses régions métropolitaines et des outre-mer en 2050. Pour cela, elle devra réduire de moitié sa consommation énergétique et largement développer les énergies renouvelables sur son territoire. Parmi les solutions techniques ayant déjà fait leurs preuves, les énergies éoliennes et photovoltaïques occupent une place de choix. Dans tout le pays, de nombreuses communes, animées par l'envie d'assurer l'avenir des jeunes générations en protégeant l'environnement et en revitalisant leur territoire, envisagent ou développent de nouveaux projets. C'est votre cas ? Les Générateurs sont là pour vous accompagner. Qui sommes nous ? Un réseau de conseillers, spécialistes des énergies renouvelables, mis en place par l'ADEME, l'Agence de la Transition Écologique, et cofinancé par l'État et plusieurs Régions. Employé par des structures locales (syndicat d'énergie, Agences Locales Énergie Climat, collectivités territoriales, associations...), chaque conseiller Générateur a reçu une formation complète (technique, juridique, montage de projet) pour répondre clairement et efficacement à l'ensemble de vos attentes concernant vos projets éoliens et photovoltaïques.



Coûts des énergies renouvelables et de récupération en France

Edition 2022

2022/03 - 120 P - 011599

Dans le but de limiter le recours aux énergies fossiles et ainsi de freiner le réchauffement climatique, les filières de production d'énergies renouvelables sont en plein essor grâce aux politiques publiques mises en place en France et dans le monde.

Les baisses passées et futures des coûts de production des technologies renouvelables alimentent de nombreux débats. Afin d'apporter des éléments factuels à ces débats, l'ADEME publie régulièrement des données sur les coûts des énergies renouvelables. Cette publication présente l'évolution des coûts de production des technologies renouvelables pour la période 2010 à 2020 en France.



Caractériser les projets photovoltaïques sur terrains agricoles et l'agrivoltaïsme

Etat de l'art bibliographique, guide de classification

2021/07 - 68 P + 28 P + 141 P

Le développement des énergies renouvelables au sein du secteur agricole est aujourd'hui une ambition partagée pour permettre d'atteindre les objectifs fixés par la loi de transition énergétique. Toutefois, ce développement du photovoltaïque dans le secteur agricole ne peut se faire sans tenir compte de la nécessité de préserver les sols agricoles. En réponse, et afin de préserver la vocation agricole de ces parcelles, la notion « d'agrivoltaïsme », qui qualifie les couplages agricoles-photovoltaïques permettant des synergies, a émergé en France. Cette étude vise à caractériser les projets photovoltaïques sur terrain agricole et à définir précisément cette notion d'agrivoltaïsme. Elle s'est basée sur un état de l'art bibliographique, des entretiens avec des développeurs photovoltaïques et des agriculteurs et la sollicitation d'un comité d'experts constitué spécifiquement pour suivre ces travaux. Ces travaux ont mis en évidence le besoin d'un approfondissement scientifique et d'une mise en commun des connaissances au sujet des projets photovoltaïques sur terrains agricoles.



Eoliennes et immobilier

Analyse de l'évolution du prix de l'immobilier à proximité des parcs éoliens

2022/05 - 63 P + 7 P

La question de l'évolution du prix de l'immobilier à proximité des parcs éoliens terrestres se pose de plus en plus à mesure que l'énergie éolienne se développe. Or faute d'étude spécifique en France, les acteurs se réfèrent à des analyses internationales ou à des expertises individuelles potentiellement biaisées ou inadaptées.

L'objectif de cette étude est de produire une analyse de référence exploitable et robuste vis-à-vis des spécificités territoriales en France métropolitaine. Afin de couvrir au mieux le sujet, l'étude inclut un volet quantitatif pour produire des résultats mesurables et reproductibles sur la base de données à la fois fiables et partagées ainsi qu'un volet qualitatif pour mettre en perspective les résultats du volet quantitatif et pour en identifier les limites.



Intégration des énergies renouvelables dans les centres aquatiques et les piscines

Etude menée pour la Nouvelle-Aquitaine

2022/07 - 52 P - 011058

Prêts pour des piscines moins énergivores ?

Une piscine municipale peut représenter entre 20 et 30 % de la consommation énergétique totale à la charge d'une commune ! Voire plus, car en France, le parc est vieillissant : 60% des piscines ont plus de 30 ans...

Consommer moins d'énergie répond aux attentes des citoyens. Et c'est devenu obligatoire.

Diviser la consommation par deux en 20 ans. Pour répondre aux nouvelles exigences fixées par le décret éco-énergie tertiaire de 2019, les centres aquatiques, devront réduire leur consommation énergétique de 40% en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050.

Face à des échéances très proches, 3 leviers ont été identifiés :

- 1- l'isolation du bâti,
- 2- l'installation d'équipements techniques performants
- 3- le recours aux énergies renouvelables.



Le recours aux énergies renouvelables

Pour chauffer l'air ou l'eau des bassins, plusieurs solutions renouvelables peuvent être envisagées : le bois énergie via une chaudière automatisée, les capteurs solaires thermiques ou photovoltaïques, les moquettes solaires, des pompes à chaleur associées ou pas à de la géothermie, voire le raccordement à un réseau de chaleur communal.

Construction ou rénovation d'une piscine ouverte au public ? Les clés pour agir sont dans ce guide.

Construction ou rénovation d'une piscine ouverte au public ? Les clés pour agir sont dans ce guide.

Recueil de retours d'expériences sur les systèmes PV en terrains agricoles et fiches techniques récapitulatives

Caractériser les projets photovoltaïques sur terrains agricoles et l'agrivoltaïsme

2021/07 - 141 P

Ce recueil de retours d'expérience est un des quatre documents produits dans le cadre de l'étude visant à caractériser les projets photovoltaïques sur terrain agricole et à définir précisément la notion d'agrivoltaïsme.

Il présente les grands enseignements de l'enquête menées auprès d'exploitant et regroupe 10 fiches techniques récapitulatives par typologie de système voltaïque sur terrains agricoles :

- toitures photovoltaïques en autoconsommation
- maraîchage sous serre photovoltaïque
- arboriculture sous ombrière fixe ou serre photovoltaïque
- production végétale de plein champs sous ombrières mobiles
- élevage ovin sous centrale photovoltaïque
- trackers photovoltaïques en autoconsommation
- protection photovoltaïque aquacole
- panneaux photovoltaïques verticaux bifaciaux



BIOGNV agricole et territorial

Etude du potentiel de développement du BIOGNV agricole et territorial

2022/09 - 51 P

Ce rapport montre comment les unités de méthanisation non raccordées au réseau ont un rôle à jouer dans la production en France d'un carburant renouvelable : le bioGNV.

Après une présentation de la technologie bioGNV, et en particulier sa version comprimée le bioGNC, et les perspectives de son développement en France, le rapport détaille les solutions techniques disponibles pour permettre le développement de stations bioGNC non raccordées au réseau et alimentées par des méthaniseurs.

En particulier, le cas des stations bioGNC alimentées par des unités en cogénération est étudié. Une analyse technico-économique de ces systèmes est proposée afin de permettre aux futurs porteurs de projets de pouvoir en évaluer l'intérêt et les enjeux.

Également, pour favoriser et accélérer le développement de ce réseau de station bioGNC agricole, des recommandations sont proposées dans le dernier chapitre de ce document sur le soutien nécessaire que pourraient apporter les pouvoirs publics à cette filière.



MOBILITÉ ET TRANSPORTS

Évaluation de 32 schémas directeurs modes actifs et du dispositif de soutien de l'ADEME Pays de la Loire

2021/12 - 24 P - 011659

À l'issue de cinq années d'accompagnement des schémas directeurs modes actifs, l'ADEME Pays de la Loire a mené une étude d'évaluation sur une double échelle : évaluer l'impact de ces schémas sur les politiques de mobilités actives des territoires et évaluer les impacts du dispositif d'accompagnement de l'ADEME sur les actions mises en oeuvre par les territoires lauréats. Ce document est une synthèse de l'étude d'évaluation. Il est couplé de quatre monographies et d'une infographie sur le même thème.



Encourager et accompagner la mobilité à vélo des collégiens et des lycéens

2022/09 - 168 P

Dans le contexte actuel du changement climatique et l'urgence d'agir sur nos comportements au quotidien, cette étude sur la mobilité cyclable des collégiens et des lycéens, dresse un état des lieux national et donne des solutions concrètes pour accompagner et développer la pratique cyclable chez ce public. Ses résultats contribueront à éclairer les instances nationales, territoriales, les établissements et les acteurs locaux dans les stratégies et actions à entreprendre pour faire du vélo un mode de déplacement à part entière pour les adolescents.



Impacts de la voirie sur les émissions, la sécurité et le bruit (REVEAL)

AACT-AIR 2019 : Réduction des émissions de polluants et efficacité environnementale des aménagements de voirie lyonnais
2022/01 - 19 P + 88 P + 55 P

Le projet REVEAL a pour objectif principal de proposer un outil d'aide à la décision à la Métropole de Lyon permettant d'évaluer les émissions polluantes liées aux aménagements de voirie (stop, rond-point, ralentisseur, feu de circulation, etc.).

Cet outil d'évaluation d'impact pour la qualité de l'air est fondé sur des bases de données de trajets en usage réel agrégées et des modèles d'émissions, de bruit et d'adhérence. Grâce à l'exploitation des données de mobilité de plusieurs milliers d'utilisateurs via l'application Geco Air et des boucles de comptage métropolitaines, des modélisations des émissions avant et après modification de l'infrastructure de voirie sont présentées, offrant une analyse globale de l'impact des aménagements réalisés ou envisagés.

Ce rapport détaille la méthodologie employée, des données utilisées aux étapes de calcul des émissions de polluants liées aux aménagements, jusqu'à leur modélisation sous forme de cartographie.



Comment réussir le déploiement d'une Zone à Faibles Emissions-mobilité (ZFE-m) ?

Lutter contre la pollution de l'air
2022/12 - 20 P - 011984

Ce guide synthétique décrit le dispositif des ZFE-m prévu dans la loi dite « Climat et Résilience » pour diminuer les émissions de polluants liées au trafic routier qui impactent au niveau local la qualité et l'espérance de vie des français, en particulier les habitants des zones urbaines. Il s'adresse notamment aux élus pour les accompagner à atteindre cet objectif ambitieux d'amélioration de la qualité de l'air tout en favorisant l'acceptabilité de ce dispositif auprès des habitants et des acteurs économiques du territoire.



Évaluation environnementale duetrofit GNV et bioGNV pour des véhicules diesel

2023/01 - 31 P

L'objectif de cette étude est d'évaluer les impacts environnementaux potentiels du retrofit GNV et BioGNV pour différents moyens de transport routier (personne et marchandise), à l'horizon temporel actuel (2022), en prenant en compte à la fois le cycle de vie du véhicule et le cycle de vie du carburant.



URBANISME

Faire la ville dense, durable et désirable

Agir sur les formes urbaines pour répondre aux enjeux de l'étalement urbain

2022/10 - 80 P - 011926

La lutte contre l'artificialisation et l'appauvrissement des sols joue un rôle déterminant, notamment pour répondre à l'urgence climatique et la préservation de la biodiversité. Pour parvenir à l'objectif de Zéro Artificialisation Nette à horizon 2050, « refaire la ville sur la ville » en favorisant la densification constitue un levier clé. Concilier densité des populations, des activités et des services, sous certaines conditions, en garantissant la qualité de vie des citoyens en première préoccupation, constitue une des réponses à la limitation de l'étalement urbain et aux enjeux de résilience de nos territoires. Ce sont des clés et des pistes pour agir pour une ville dense, durable et désirable que l'ADEME souhaite porter au travers ce guide. Ce guide illustre des leviers actionnables par les collectivités territoriales et les acteurs de l'aménagement ainsi que des exemples inspirants et de projets déjà déployés pour accompagner et poursuivre cette dynamique dans les territoires.



ADEME Magazine n° 155 Mai 2022

À la reconquête des friches
2022/05 - 16 P - 011686

Abondantes dans les régions Île-de-France, Hauts-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes, les friches sont en réalité partout sur le territoire français. Si de premier abord leur reconversion peut sembler ardue, les collectivités qui se saisissent de ce gisement foncier bienvenu avec l'aide des bons partenaires prouvent le contraire.



Retrouvez dans le dossier sur les friches :

- Un article qui présente les enjeux de la reconversion des friches
- Un zoom sur l'observatoire des friches
- Une interview croisée de Frédéric Pelletier, directeur général des services de la Communauté de communes du Val de Somme et Emmanuel Teys, animateur territorial à l'ADEME Hauts-de-France.
- Un reportage dans les anciens chantiers navals de La Ciotat

A découvrir également dans le magazine :

Décryptage: "Pour stopper l'artificialisation des sols, il faut changer nos imaginaires urbains", Anne Lefranc, coordinatrice au Pôle Aménagement des Villes et des Territoires.

...

A pied d'oeuvre. Mettre les piétons au coeur de la fabrique des espaces publics

Comment aménager les espaces publics pour redonner une place centrale aux piétons

2022/10 - 85 P + 94 P + 2 P + 2 P - 011881

Ce guide nous invite à repenser en profondeur les mécanismes d'aménagement pour inverser les tendances du « tout voiture » et créer des espaces plus sobres et apaisés, replaçant les piétons au centre des préoccupations des politiques publiques. Il s'agit de redéfinir une vision ambitieuse de l'espace public, en mobilisant l'ensemble des acteurs et actrices, des domaines et des thématiques nécessaires à l'épanouissement des personnes. Derrière les enjeux de mobilité, de sécurité routière et d'hospitalité des espaces publics, la marche est à la jonction de nombreux co-bénéfices, faisant de la promotion des piétons un enjeu de société fondamental.

Ce guide est composé de 3 grandes parties. Chaque partie est composée de fiches-actions détaillées :

- La conduite de projet
- La vision stratégique
- Les principes opérationnels

Ce guide est accompagné de :

- un rapport « retours d'expériences et paroles d'acteurs » . Il met en lumière des démarches, exemplaires et/ou singulières, qui ont constitué une source d'inspiration pour la rédaction du guide
- une infographie
- une synthèse



Lettre ADEME STRATEGIE n° 62 Mars 2022

Les friches, une opportunité pour atteindre le « zéro artificialisation nette »

2022/03 - 8 P - 011700

Avec «le zéro artificialisation nette» (ZAN), les pouvoirs publics s'engagent fermement dans la maîtrise de l'étalement urbain. Mais la mise en œuvre du ZAN n'est pas des plus simples !

En effet, en dehors des agglomérations au marché dynamique, la reconversion des friches se heurte souvent à la réalité financière : un bilan (très !) déficitaire. La notion de temps long est précieuse pour de tels projets, afin de permettre une valorisation de la ressource foncière et appréhender autrement le seul critère financier. D'où l'importance d'accompagner les territoires. L'ADEME travaille depuis 2007 avec les acteurs locaux de l'aménagement à l'identification des friches et à l'accélération de leur transformation. En mettant en avant les bénéfices non financiers des projets, l'outil Bénéfriches constitue une réelle opportunité, pour les porteurs de projet, d'aborder autrement le renouvellement urbain et d'argumenter en sa faveur.



L'urbanisme réversible dans les espaces interstitiels (REVEIL)

Projet de recherche issu de l'AAP MODEVALURBA

2022/11 - 111 P + 13 P + 47 P + 43 P

Le projet est issu de l'appel à projets MODEVAL-URBA qui s'inscrit dans la Stratégie Urbanisme Durable 2018-2022 de l'ADEME, ainsi que dans la Stratégie Recherche et innovation de l'ADEME qui comprend un programme principal dédié aux villes et territoires durables. A travers un travail bibliographique et la méthode d'étude de cas, le projet REVEIL permet d'approfondir les conditions de déploiement de l'urbanisme réversible à des fins écologiques dans les espaces interstitiels :

- Quels peuvent être les apports, en termes écologique, du principe de réversibilité appliqué aux espaces interstitiels ?
- Et à quelles conditions, tant en termes de processus d'élaboration et de mise en oeuvre que de contenus ?



L'expérience de l'aménagement temporaire d'espaces publics

Etudes de cas et analyse multicritère, retours d'expérience et clés pour agir
2022/12 - 82 P



Les mesures d'urgence induites par la catastrophe sanitaire en 2020 (confinement, distanciation), la baisse du trafic motorisé, la réduction de capacité des transports publics puis la reprise de l'économie en un temps resserré ont obligé les collectivités à repenser et adapter leurs espaces publics. Les villes se sont alors lancées dans la mise en place d'aménagements urbains temporaires afin de développer et promouvoir les modes actifs (marche et vélo), relancer l'économie et la culture, tout en respectant les gestes barrières. Partout dans le monde, la mise en place de pistes cyclables temporaires, d'extensions temporaires de terrasses et de fermetures exceptionnelles de rues s'est répandue en un temps record, tout comme la couverture médiatique des exemples les plus ambitieux et les plus rapides. A l'été 2020, un rapport flash sur les aménagements urbains temporaires des espaces publics a été produit. Ce travail exploratoire a documenté différents exemples, tant en France qu'à l'international, de dispositifs urbains temporaires mis en place afin de répondre aux enjeux de la crise sanitaire. D'autres exemples antérieurs à la pandémie ont également été étudiés : des projets d'aménagement des espaces publics mis en oeuvre grâce à des outils de préfiguration ou de test, parfois dans le cadre de programmes. Cependant, le format flash de l'étude et le manque de recul ne permettait pas d'analyser et d'évaluer les impacts de ces aménagements temporaires à plus long terme.

Mis en place rapidement, certains aménagements ont été retirés très vite, d'autres ont en revanche permis de préfigurer des projets futurs et se sont pérennisés. Afin de poursuivre ce travail et de creuser les réflexions, ce nouveau rapport propose une mise à jour des différents exemples afin d'identifier les enseignements tirés de la mise en place de tels dispositifs d'aménagements temporaires. L'étude propose aussi d'identifier les conditions favorisant la pérennisation des projets.

Ce travail s'appuie enfin sur d'autres retours d'expériences (collectivités et experts de la fabrique urbaine) et propose des clés pour agir à destination des porteurs de projet pour concevoir et aménager les espaces publics autrement.

L'approche tactique, très médiatisée depuis le début de la pandémie, offre de nombreux outils pour améliorer et transformer les espaces publics.

Ce rapport propose une mise à jour d'exemples français et internationaux étudiés depuis l'été 2020, ainsi que des clés pour agir à destination des porteurs de projet pour construire et aménager les espaces publics grâce à l'approche tactique.

Recueil de documents d'urbanisme pour la transition écologique

Agir via les SCoT et les PLU(i)
2022/05 - 6 P

L'ADEME met à disposition des collectivités territoriales un recueil de documents d'urbanisme (PLU, PLUi, SCoT) intégrant de manière ambitieuse les enjeux de la Transition Ecologique (TE). Il réunit des exemples concrets et inspirants aux territoires souhaitant s'engager dans des démarches exemplaires de planification urbaine. Les 59 documents d'urbanisme identifiés incarnent, de manière non exhaustive, la diversité des approches possibles, portées par des collectivités de toute taille et dans des contextes territoriaux variés. Ces projets illustrent comment la TE peut être territorialisée via la planification urbaine, en présentant des initiatives utiles pour d'autres territoires.



Conjuguer Aménagement & Energie : des clés pour optimiser le mix énergétique

2022/12 - 84 P - 011925

La transition énergétique des territoires passe par l'élaboration d'un mix énergétique sobre et localement optimisé, fruit d'une réflexion sur l'ensemble des vecteurs énergétiques électriques et thermiques, de leurs usages actuels et futurs dans les différents secteurs et de leur potentiel de développement à l'échelle locale en fonction des ressources, des structures urbaines, des contraintes pesant sur les réseaux et leur intégration environnementale. Cette recherche du meilleur mix énergétique se fait à plusieurs échelles, dont celle du projet d'aménagement opérationnel.

Ce guide élaboré par l'ADEME et GRDF vise à accompagner les acteurs de l'aménagement dans cet exercice. Réalisé avec des experts de tous horizons et basé sur des retours terrains, ce guide identifie 6 clés de réflexion dont il est possible de se saisir à chaque étape du projet d'aménagement pour favoriser l'optimisation du mix énergétique.



Observatoire des Usages et Représentations des territoires

3e édition - Qualité de vie et transition écologique
2022/01 - 14 P

La 3e édition de l'Observatoire des Usages et Représentations des territoires le montre : vivre en ville apparaît de plus en plus comme un oxymore et les aspirations à l'exode s'intensifient chez les hyperurbains.

Elles s'appuient notamment sur des envies de plus en plus pregnantes de contact avec la nature, qui elles même s'articulent avec une volonté de changer de mode de vie en lien avec de fortes préoccupations à l'égard des enjeux environnementaux et des conséquences du changement climatique sur la qualité de vie.



Les «circuits économie circulaire et aménagement urbain»

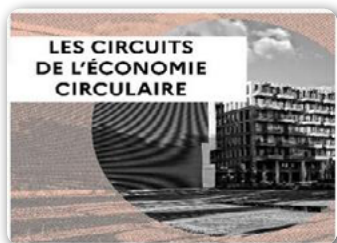
l'exemple de 10 visites de sites
2021 - 5 P - 011292

Les circuits de l'économie circulaire, programme réalisé pour le ministère de la Transition écologique et l'ADEME par ORÉE, s'inscrit dans la continuité des travaux menés depuis 2015 en Économie circulaire et urbanisme.

Ces circuits se matérialisent par des visites de terrain dans des territoires où des porteurs de projet, collectivités, aménageurs publics comme privés ont déjà révélé leur engagement et leur maturité sur le sujet : une opportunité de valoriser le porteur de projet hôte, de mobiliser les acteurs de l'économie circulaire localement, d'inviter des experts nationaux sur ce thème et de renforcer le réseau des acteurs mobilisés sur les questions d'économie circulaire à l'échelle d'un projet urbain.

Les circuits font l'objet de brochures détaillant l'opération et les projets à co-développer. A l'issue du cycle, quinze fiches retours d'expérience seront mises à disposition de la communauté.

En savoir plus : consultez notre [site EXPERUBA](#)



MUSE - Intégrer la multifonctionnalité des sols dans les documents d'urbanisme

Rapport et Annexes
2022/03 - 185 P

Dans un contexte de mise à l'agenda politique et réglementaire de la nécessaire prise en compte des sols et de leur qualité dans l'aménagement du territoire, il existe un réel besoin d'accompagnement des acteurs territoriaux. Le projet MUSE propose une méthode pour renseigner et cartographier, à l'échelle des PLUi, la multifonctionnalité des sols pour les zones urbaines et non urbaines. C'est une approche globale qui se base sur un ensemble de données (pédologiques, couches d'informations géographiques) disponibles et facilement accessibles à l'échelle du territoire national. L'élaboration de la méthode a été menée avec trois collectivités qui sont les métropoles de Nantes, Châteauroux et Aix-Marseille-Provence et a été complété par la consultation d'un large panel d'acteurs dans le cadre du projet Soluc3ion.



La ville Low Tech

Vers un urbanisme du discernement
2021/11 - 124 P - 011641

Le projet de recherche URBALOTEK - Phase 1, a pour ambition d'interroger la pertinence d'une traduction de la démarche low-tech — appliquée généralement à des dispositifs techniques — à l'échelle urbaine et régionale, et de répondre à la question suivante : Le concept de ville low-tech apporte-t-il quelque chose de plus au foisonnement de concepts déjà présents dans la pensée urbaine émergente ?

Mobilisant un important état de l'art, ce travail met en évidence, par l'analyse critique, un ensemble de convergences, divergences et interrelations dans les approches urbaines contemporaines. Il distingue pour autant des aspects théoriques et pratiques spécifiques à une approche low-tech des problématiques urbaines.

Cette recherche aboutit sur une définition possible de la ville low-tech, non comme concept fermé, mais comme produit d'un nouvel urbanisme de discernement, en illustrant ses caractéristiques et ce que pourrait-être son fonctionnement intrinsèque.



Qualité des sols et urbanisme

Construire une méthodologie adaptée aux besoins des territoires et favoriser son appropriation
2022/03 - 104 P

Afin de limiter la consommation des sols dans l'aménagement des territoires et dans la perspective de la mise en œuvre de l'objectif national de Zéro Artificialisation Nette (ZAN), le projet de recherche MUSE (2018-2021), financé par l'ADEME, a développé, en lien avec trois métropoles partenaires (Nantes, Châteauroux et Aix-Marseille-Provence), une méthode permettant de cartographier la multifonctionnalité de leurs sols. Cette méthode permet d'intégrer la qualité des sols par la prise en compte de quatre fonctions du sol dans leur démarche de PLUi. Au-delà de ces trois collectivités partenaires, il s'agit d'évaluer, dans l'étude Soluc3ion, si cette approche peut être généralisée à l'ensemble des collectivités territoriales de la France métropolitaine. L'objectif est d'évaluer et améliorer la portée opérationnelle de l'approche méthodologique proposée dans MUSE.

Ce rapport rend compte de la méthode adoptée pour répondre à ces objectifs et des résultats recueillis auprès d'un panel varié de collectivités. Il ressort que l'approche MUSE permet de constituer un véritable porter à connaissance sur les sols et leur multifonctionnalité, qu'il serait utile de généraliser à l'ensemble du territoire français et d'intégrer dans les différents documents de planification (SRADDET, SCoT, PLUi) La méthode reste cependant très technique et sa mise en œuvre nécessitera un accompagnement. L'approche MUSE permet d'aborder l'objectif ZAN dans les documents d'urbanisme avec une vision qualitative des sols qui permet non seulement d'identifier les sols remplissant le plus grand nombre de fonctions pour favoriser leur préservation mais également de préserver les sols remplissant des fonctions indispensables pour répondre aux enjeux du territoire.



Sols Urbains et Projets d'Aménagement (SUPRA)

De l'échantillonnage des sols urbains à l'outil d'aide à la décision d'affectation des sols

2022/01 - 224 P

Le projet Sols Urbains et Projets d'Aménagement - de l'échantillonnage des sols à l'outil d'aide à la décision d'affectation des sols (SUPRA) a produit des connaissances nouvelles et originales pour favoriser un aménagement du territoire urbain et péri-urbain plus performant et durable, basé sur l'optimisation de la ressource Sol.

Il s'agit de mieux valoriser les surfaces des villes, en fonction de leurs potentialités et de leur aptitude à être support de végétation à vocation alimentaire ou non. Le sol-surface (approche foncière) pris en compte par l'aménageur urbain est alors aussi considéré comme un sol-matière (profil de sol du pédologue) apte à rendre des SE. SUPRA répond à différents objectifs scientifiques et techniques à hautes visées environnementales permettant la gestion performante de l'écosystème urbain :

1. éclairer par une approche novatrice et pluridisciplinaire (cartographie, urbanisme, aménagement du territoire, pédologie, agronomie urbaine), la connaissance des sols urbains et la définition d'un référentiel commun d'indicateurs de qualité de ces sols, en lien avec les fonctions et SE attendus ;
2. mettre en place des bases de données géoréférencées interopérables de qualité des sols urbains, puis établir des réseaux de mesures de la qualité de ces sols, dans une logique d'observatoire ;
3. évaluer les potentialités des sols à assurer des fonctions et à rendre des SE, à l'échelle d'aires métropolitaines pilotes.

En réponse à une demande opérationnelle, l'ensemble des travaux trouve une application dans le développement d'un outil d'aide à la décision (OAD), à destination des aménageurs. Il permet, à partir de données de diagnostic de qualité des sols d'un site faisant l'objet d'un projet d'aménagement, de proposer les potentialités d'usages possibles et de formuler des recommandations sur une utilisation optimale des sols. une demande opérationnelle, l'ensemble des travaux trouve une application dans le développement d'un outil d'aide à la décision (OAD), à destination des aménageurs. Il permet, à partir de données de diagnostic de qualité des sols d'un site faisant l'objet d'un projet d'aménagement, de proposer les potentialités d'usages possibles et de formuler des recommandations sur une utilisation optimale des sols.



Evaluer les bénéfices socio-économiques de la reconversion de friches pour lutter contre l'artificialisation.

Outil BENEFRICHES

2023/02 - 27 P + 57 P + 63 P + 1 P + 2 P + 2 P + 2 P + 2 P + 2 P

Acteurs de l'aménagement : grâce à BENEFRICHES, quantifiez et monétarisez les impacts de votre projet de reconversion de friche ou de renouvellement urbain. Ainsi, vous prenez la pleine mesure de la «valeur» de votre projet, notamment lorsqu'il s'agit d'orienter les choix d'implantation entre renouvellement urbain et extension urbaine (friche vs. terres agricoles), voire entre différents scénarios sur une même friche (ex 1 : logements vs. parc paysager; ex 2: donner un nouvel usage au site vs. ne rien faire).

En effet, la remise en état des friches est un préalable coûteux qui contraint nombre de projets de reconversion, notamment dans les zones où le marché immobilier est peu porteur et pour des projets visant des usages alternatifs à la construction qui ne génèrent pas ou peu de recettes (renaturation, production d'énergies renouvelables, etc.).

Bien qu'essentielle, l'économie du projet seule est insuffisante à accompagner le changement vers la réduction de l'artificialisation, car elle n'intègre pas l'ensemble des effets qu'un tel projet peut induire (ex : amélioration de l'attractivité d'un quartier, réduction du besoin en déplacements, maintien de capacité de stockage de carbone dans les sols, etc.), ni les éventuelles dépenses qui pourront être évitées à moyen ou long terme. BENEFRICHES le permet.

Dans sa version 2, l'outil (initialement sorti en septembre 2020) propose des optimisations et de nouvelles fonctionnalités pour étendre le domaine d'utilisation et faciliter la prise en main et la progression dans l'application.



Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines (POPSU)

Programmes POPSU métropoles
2022/10 - 125 P

Lancé en 2018, le programme POPSU Métropoles au cœur de ce rapport se construit autour d'un fil rouge: «La Métropole et les autres»: autres territoires (que les hypercentres), autres populations (que les populations cibles habituelles des politiques métropolitaines), autres défis (que ceux attendus en termes de développement), autres échelles (que le périmètre métropolitain). Décentralisé, il fait émerger collectivement des problématiques de recherche dans les métropoles, structure des plateformes locales de production de connaissances qui font prospérer des scènes intellectuelles locales visant à éclairer l'action des décideurs.

